

**4ème Baromètre annuel de l'Investissement Responsable CPR AM****Investissement responsable :
La confiance est installée mais se confronte à la réalité
du marché**

Paris, le 13 juillet 2023 – CPR AM, en collaboration avec INSIGHT AM, présente aujourd'hui les conclusions de son nouveau Baromètre de l'Investissement Responsable. Cette quatrième édition offre les regards croisés d'épargnants et de conseillers/distributeurs et met en lumière plusieurs tendances au sein d'un marché désormais plus mature. Les fonds et les encours toujours plus importants sont confrontés à de nouveaux défis. Le Baromètre CPR AM met en évidence la croissance de l'investissement responsable, notamment influencé par l'actualité, Il reste toutefois confronté à la demande de preuves, de pédagogie et de transparence de la part des conseillers/distributeurs ainsi que des épargnants. Le sujet de la transparence pourrait lui-même être facilité par la simplification de la réglementation et l'évolution du label ISR.

La croissance de l'investissement responsable se confirme

Alors que les enjeux environnementaux (protection de l'environnement et réchauffement climatique) ressortent très nettement en première position des thèmes plébiscités par les épargnants (46%), et constatés par les conseillers (75% placent la thématique en tête des demandes clients), **l'investissement responsable s'impose désormais comme incontournable lors d'une décision d'investissement**, d'après le Baromètre 2022 CPR AM. Ce sont ainsi 59% des épargnants qui considèrent que l'investissement responsable est de nature à rediriger les investissements vers une économie plus durable et qui perçoivent l'utilité de ces choix d'investissement, et même 74% des personnes interrogées qui considèrent même que l'investissement responsable est primordial afin d'orienter les financements vers une économie plus durable, conviction encore plus affirmée chez les détenteurs (91%), et qui touche aussi deux tiers des non-détenteurs (65%).

Au-delà de la perception, les actes sont là : **le taux de détention est en forte hausse depuis 2021**, et même depuis la première édition du Baromètre (36% versus 28% en 2021, 31% en 2020 et 21% en 2019). L'investissement responsable est plébiscité par les épargnants également consommateurs durables (54%). Cela est également le cas chez les investisseurs patrimoniaux (45%).

L'offre et la demande de produits liés à l'investissement responsable se rejoignent également plus nettement en 2022. Nous constatons un alignement des attentes des épargnants et de la demande de la part des conseillers, mais aussi par l'offre :

- 77% des conseillers déclarent ainsi avoir proposé des fonds à thématiques environnementales
- 61% l'ont fait sur des thématiques sociales (contre 32% en 2021)

Ce progrès est également noté par les épargnants qui reconnaissent avoir reçu des propositions de produits financiers (29%, un chiffre multiplié par trois depuis 2019) majoritairement orientés sur une thématique environnementale et sociale. Nous constatons aussi que la thématique du « **consommer et produire**

localement » se maintient dans les préférences des épargnants (44% contre 46% en 2021, 43% en 2020 et 32% en 2019) et passe devant les thématiques sociales. Cette thématique est vue aussi comme une nouvelle demande forte par les conseillers financiers (21%) en forte progression depuis 2020-2021 (7% et 9%).

...mais toujours confronté à une forte demande de preuves et de plus de pédagogie

Cette croissance de l'investissement responsable, devenue une évidence pour certains, souffre cependant de quelques réticences face à beaucoup de réalisme. Le baromètre met en évidence un **léger repli sur les intentions d'investissement** : si 43% des investisseurs se disent prêts à investir une part de leur épargne dans l'investissement responsable, contre 49% en 2021 et 47% en 2020.

Côté épargnants :

- La **demande de preuves de l'impact réel** des produits d'investissement responsable est encore très prégnante (25% le cite comme le frein principal à l'investissement), ce sentiment est encore plus fort chez ceux qui détiennent déjà de produits d'investissement responsable (30%).
- Le **manque de connaissance** reste toutefois le premier frein à l'investissement (30%), qui s'ajoute également à l'absence de clarté de l'offre (17%).

Le Baromètre met par ailleurs en évidence un **niveau de connaissance en matière d'investissement responsable** en baisse (39% vs. 43% en 2021), et un écart de perception entre investisseurs dits « autonomes » et investisseurs « conseillés ».

Les mêmes freins peuvent être relevés du côté des conseillers (manque d'information à 43%, preuves de l'impact réel à 38% et clarté de la réglementation à 28%), toutefois très disparates par profil de distributeurs. La maîtrise du sujet investissement responsable est par ailleurs encore contrainte : plus de trois conseillers sur quatre (79%) se sentent pleinement à l'aise ou maîtrisent les principaux concepts liés à l'investissement responsable pour l'évoquer avec leurs clients (une progression de 8 points en un an). Pour autant, ils constatent une **baisse générale de l'accès à l'information**. La sélection de produits d'investissement responsable et la réalisation de rapports réguliers peuvent également varier en fonction du type de conseillers financiers.

Les labels et la multiplication des réglementations compliquent l'acte d'investissement

Tendance nouvelle mise en évidence par le Baromètre : ce n'est qu'à partir de **cette année que la réglementation est mentionnée comme une difficulté par les conseillers**. 28% des conseillers financiers lui reprochent ainsi son manque de clarté, contre seulement 3% l'année précédente.

Certes le règlement européen **SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)** est aujourd'hui un **standard de choix** pour les conseillers : 71% en moyenne accordent leur confiance à cette classification contre seulement 38% l'année dernière. La proportion atteint même 96% chez les Banquiers Privés et 85% chez les Conseillers en Gestion de Patrimoine. Deux conseillers sur trois ne semblent pas inquiets par la mise en œuvre de la réglementation sur la « préférence durable ».

Côté investisseurs, **la confiance dans les labels reste cependant mitigée** : 53% contre 48%. Les détenteurs de fonds sont plus convaincus à hauteur de 76% et les épargnants conseillés à 63%, mais le **scepticisme est particulièrement sensible pour les non-détenteurs**. La confiance reste en revanche importante côté CGP+ (68%) et Banquiers Privés (89%).

Les conseillers financiers réclament ainsi **efficacité, comparabilité et opposabilité** : les notations fournies par des bases de données (45%, contre 17% en 2021) et les catégories SFDR sont privilégiées. Pour soutenir les

conseillers dans leur mission, le **suivi de la performance ESG moyenne est nettement privilégié** – ces derniers demandent par ailleurs des **rapports annuels d'impact** plutôt que des rapports extra-financiers mensuels.

Arnaud Faller, CIO de CPR AM, commente : « Depuis 4 ans, CPR AM décrypte les attentes et l'approche des épargnants et de leurs conseillers financiers en matière d'investissement responsable dont le taux de détention est en croissance constante depuis 2019. L'acte d'investissement est donc bien confirmé avec une durée de détention généralement plus longue que les fonds non responsables. Pourtant, année après année, l'épargnant demande non seulement que ses investissements soient mieux fléchés mais aussi qu'on lui apporte la preuve de leur impact réel. Pour garantir une croissance pérenne de l'investissement responsable, notre devoir est d'entendre la demande des conseillers financiers en termes d'efficacité, de sélection et de comparabilité de produits d'investissements ».

Vanessa Cottet, Responsable ESG de CPR AM, commente : « Cette nouvelle édition du Baromètre nous montre que nous avons passé un cap : l'investisseur est de plus en plus convaincu de la nécessité d'intégrer des objectifs extra-financiers dans la gestion de son portefeuille. Ce mouvement s'explique par la concomitance de l'actualité climatique et sociale, alignée avec la communication des gouvernements, des entreprises et la réglementation. CPR AM propose depuis plusieurs années des stratégies innovantes d'investissement responsable qui répondent aux grands enjeux sociétaux, sur des thématiques environnementales et sociales. Les freins à l'investissement sont levés peu à peu grâce à l'appropriation des thèmes communs sélectionnés à la fois par les épargnants et les conseillers. En apportant la preuve de l'impact concret de ces investissements, notamment dans des rapports d'impact, et en les expliquant clairement, nous voulons devenir le partenaire privilégié des investisseurs responsables ».

Méthodologie du 4^{ème} baromètre de l'investissement responsable

L'étude a été réalisée, en France, entre le 27 décembre 2022 et fin février 2023, par Opinion Way et Spoking Polls auprès d'un panel représentatif de 1 000 épargnants et 200 conseillers financiers (Conseillers en Gestion de Patrimoine et Banquiers Privés).

- Pour les épargnants : étude réalisée sur la base de 1 000 personnes possédant une assurance-vie, un PEA ou un compte titres, et/ou ayant une épargne de plus de 10 000 €, interrogées par Opinion Way via un questionnaire auto administré en ligne.
- Pour les conseillers : étude réalisée auprès de 200 personnes (30 conseillers en banques privées, 170 conseillers en gestion de patrimoine dont 44 gérants plus de 150 millions d'euros), interrogées par Spoking Polls via des entretiens téléphoniques et des questionnaires digitaux.

Contact :

Agence Rumeur Publique
Tel. +33 6 13 36 70 23
amundi@rumeurpublique.fr

Claire Thibeau
Directrice Marketing &
Communication
+33 1 76 32 83 33
claire.thibeau@cpr-am.com



<http://www.cpr-am.com>



[@CPR_AM](https://twitter.com/CPR_AM)



[cpr-asset-management](https://www.linkedin.com/company/cpr-asset-management)

Information :

Le présent document, donné à titre d'information, est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias

d'avoir une vue d'ensemble, et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel CPR AM décline toute responsabilité.

A propos de CPR Asset Management :

CPR AM est une société spécialisée en gestion, agréée AMF, filiale autonome à 100% d'Amundi Group. CPR AM se consacre exclusivement au métier de la gestion pour compte de tiers (institutionnels, entreprises, assurances, banques privées, gérants de fonds et professionnels du patrimoine). CPR AM couvre les principales classes d'actifs (actions, convertibles, diversifiés, taux et crédit).

CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 53 445 705 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 – 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France – 399 392 141 RCS Paris.

A propos de Insight AM :

Insight AM s'adresse aux producteurs de produits financiers qui souhaitent mieux appréhender les attentes des distributeurs, conseillers en gestion de patrimoine et de leurs clients, identifier les tendances et capter les signaux faibles de la tierce distribution, revisiter leur positionnement de leurs gammes de produits à destination des épargnants particuliers au travers des enveloppes fiscales distribuées en architecture ouverte.

Insight AM, Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 € - 239 route de Saint Pierre, 84330 MODENE - France – 882 538 440 RCS Avignon. <http://www.insightam.fr>